

## Infrastructure & Mobilité

### Aménagement d'une liaison douce à Saint Vérand

MOA : *Ville de Saint Vérand*

Réalisation : 2024

Mission : *MOE complète*

Montant des travaux : *660 000 € HT*

Linéaire : *1500 ml*

Pour l'aménagement de la piste cyclable **assurant la liaison douce entre Saint-Vérand et Saint-Marcellin**, les travaux ont porté sur des opérations de **terrassement** et de **remblaiement** en matériaux de type **GNT 0/80** pour la **création de la plateforme**, représentant un **volume d'environ 5 000 m<sup>3</sup>**.

La réalisation de la couche de roulement en **enrobés**, d'un **tonnage de 900 tonnes**, garantit une durabilité adaptée aux usages cyclables et aux déplacements.



